



NOUVEAU PROFIL
DES ÉLÈVES NEUCHÂTELOIS
À LA SORTIE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

QUEL APPRENTI ENGAGER ?

GUIDE DESTINÉ AUX ENTREPRISES
FORMATRICES

Mars 2018

LE SYSTÈME SCOLAIRE NEUCHÂTELOIS: QUELS CHANGEMENTS?

1 DISCIPLINES PRINCIPALES ET DISCIPLINES COMMUNES

DISCIPLINES À DEUX NIVEAUX

Dès la 9^e année et jusqu'en 11^e année (cycle 3), les élèves d'une même classe bénéficient d'un enseignement à deux niveaux différents pour les **disciplines principales**. Elles sont évaluées sous la forme d'une note.

- Niveau 1 = niveau fondamental
- Niveau 2 = niveau plus élevé
- En fonction de leurs résultats, les élèves peuvent **changer de niveau dans une ou plusieurs disciplines, en fin de semestre et en fin d'année scolaire**.

Renforcement en français ou mathématiques

En 11^e année, l'élève en difficulté en français ou en mathématiques (niveau 1) peut choisir d'**abandonner l'anglais pour suivre un renforcement** dans l'une de ces disciplines.

- La discipline suivie en renforcement n'est pas évaluée sous la forme d'une note.

DISCIPLINES COMMUNES

Pour toutes les autres disciplines, l'enseignement est commun. Les disciplines communes sont évaluées sous la forme d'une note.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES AUX NIVEAUX 1 ET 2
· Français (FRA) · Mathématiques (MAT) · Allemand (ALL) · Anglais (ANG) · Sciences de la nature (SCN)

DISCIPLINES COMMUNES
· Arts visuels · Musique · Éducation physique · Économie familiale · Formation générale · Monde contemporain et citoyeneté

2 CHOIX ENTRE DEUX TYPES D'OPTIONS

En 11^e année, l'élève doit choisir entre deux types d'options de 4 périodes par semaine : **les options professionnelles et les options académiques**.

OPTIONS PROFESSIONNELLES

- L'élève qui choisit les **options professionnelles** en suit **deux différentes** durant l'année (une par semestre). Les deux options suivies ne sont pas évaluées sous la forme d'une note, mais par une évaluation "réussi / non réussi" en fin de premier semestre et en fin d'année.
- L'élève doit également réaliser un **portfolio personnel** (recueil des activités et des travaux scolaires ou encore des stages de formation professionnelle).
Le portfolio peut prendre la forme d'un document papier ou informatique, selon le choix de l'élève.
Il n'est pas évalué sous la forme d'une note, mais par une évaluation "réussi / non réussi" en fin d'année.

OPTIONS PROFESSIONNELLES
· Activités créatrices et manuelles · Dessin technique et artistique · Expression orale et corporelle · Informatique appliquée et gestion

OPTIONS ACADÉMIQUES

- Une seule option académique est suivie en principe durant toute l'année. Elle est évaluée sous la forme d'une note.
- Le suivi d'une option académique est obligatoire pour entrer au lycée. Un élève qui suit une option académique peut également entrer en apprentissage.

OPTIONS ACADÉMIQUES
· Langues anciennes · Langues modernes · Sciences expérimentales · Sciences humaines

Le système scolaire neuchâtelois (cycle 3, de la 9^e à 11^e année)

11 ^e	DISCIPLINES COMMUNES	DISCIPLINES À NIVEAUX : FRA · MAT · ALL · ANG · SCN	RENFOR. FRA · MAT	OPTIONS
10 ^e	DISCIPLINES COMMUNES	DISCIPLINES À NIVEAUX : FRA · MAT · ALL · ANG · SCN		
9 ^e	DISCIPLINES COMMUNES	DISCIPLINES À NIVEAUX : FRA · MAT		

ENGAGER UN APPRENTI: INFORMATIONS À DISPOSITION

1 DISCIPLINES À NIVEAUX

Chaque élève suit 4 ou 5 disciplines à niveaux durant sa 11^e année.

- L'entreprise formatrice, en fonction des exigences du métier pour lequel il engage un apprenti, **doit définir ses attentes** par rapport aux niveaux suivis (1 ou 2) par son futur apprenti.
- L'entreprise formatrice **doit déterminer si l'anglais est important** pour le profil d'apprenti qu'elle recherche. Un élève qui a choisi de bénéficier d'un renforcement en français ou en mathématiques ne suit en effet plus l'anglais.
- L'Union suisse des arts et métiers (USAM) et la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) ont développé des **profils d'exigences** sur lesquels l'entreprise formatrice peut se baser. Selon des **critères systématiques en lien avec la pratique**, ils situent les compétences nécessaires pour différents apprentissages.
 - www.profilsdexigences.ch

EXIGENCES	NIVEAU 1		NIVEAU 2	
	SIMPLES	MOYENNES	ÉLEVÉES	TRÈS ÉLEVÉES
LANGUES				
FRANÇAIS		● ○	●	
ALLEMAND	● ○		●	
ANGLAIS				
MATHÉMATIQUES & SCIENCES				
MATHÉMATIQUES	●		●	○
SCIENCES DE LA NATURE		●	● ○	

Exemple de profils d'exigences de trois formations professionnelles différentes.
Le niveau 1 est équivalent à des exigences simples et moyennes.
Le niveau 2 équivaut à des exigences élevées et très élevées.

- Cuisinier CFC
- Employé de commerce CFC, formation initiale élargie
- Polymécanicien CFC, profil E

2 OPTIONS

Chaque élève suit des options professionnelles ou académiques durant la 11^e année.

Options professionnelles

- Elles permettent à l'élève de renforcer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles (analyse, planification, organisation, réalisation, contrôle ou encore travail en groupe et autonomie), de manière transversale et interdisciplinaire.

Options académiques

- Les connaissances acquises dans le cadre des options académiques sont également très utiles pour différents apprentissages (ex: option « sciences expérimentales » pour le domaine technique).

3 PORTFOLIO

Ce document est un recueil personnalisé des acquis. Il est réalisé si l'élève a suivi les options professionnelles.

- Le portfolio regroupe l'ensemble des expériences scolaires (activités et travaux) et des compétences développées, ainsi que les expériences extra-scolaires, telles que les stages en entreprise.

OPTIONS PROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES

ACTIVITÉS CRÉATRICES ET MANUELLES

- Définir et concevoir un objet réalisable et proportionné
- Utiliser et travailler différents matériaux
- Utiliser des outils à disposition
- Travailler le volume

EXPRESSION ORALE ET CORPORELLE

- Contrôler son langage corporel en se situant dans l'espace
- Travailler son langage verbal et sa communication
- Apprendre un texte en faisant appel à différentes techniques de mémorisation

DESSIN TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

- Sensibiliser à l'image et à ses utilisations
- Concevoir le dessin comme un moyen de créer des objets
- Représenter un volume, une perspective, des ombres et des lumières

INFORMATIQUE APPLIQUÉE ET GESTION

- Utiliser les différents outils multimédias et bureautiques
- Découvrir des concepts économiques et financiers, et les utiliser dans un projet

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES: QUELS CHANGEMENTS?

POUR LES APPRENTISSAGES EN ENTREPRISE (AFP/CFC EN MODE DUAL)

Les conditions ne changent pas: la signature d'un contrat d'apprentissage reste la condition de base (sous réserve de tests exigés par certaines associations ou entreprises).

CFC dual 3 ou 4 ans	L'accès dépend des conditions définies par l'employeur. L'élève doit donc:
AFP dual 2 ans	► Trouver une entreprise formatrice ► Signer un contrat d'apprentissage

POUR LES MATURITÉS PROFESSIONNELLES EN ENTREPRISE (MATURITÉ PRO DUAL 3 OU 4 ANS)

En fin de 11^e année, l'élève doit:

- être promu,
- avoir suivi au minimum deux disciplines en niveau 2,
- obtenir au minimum 26 points calculés sur cinq disciplines (français, mathématiques, allemand, anglais et sciences de la nature) suivies en niveau 1 ou 2.

Les moyennes obtenues dans les disciplines suivies en niveau 2 sont multipliées par un facteur de 1.5 et converties en points, celles en niveau 1 sont converties en points. Le nombre total de points s'obtient par l'addition des points des disciplines de niveau 1 et 2.

TITRE VISÉ	Être promu	Minimum de niveaux 2 en fin d'année	Minimum de points en fin d'année x 1.5 si note de niveau 2	Sur	Disciplines suivies au 2 ^e semestre
Maturité pro dual 3 ou 4 ans	OUI	2	26	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN

EXEMPLE DE BULLETIN SCOLAIRE AVEC OPTIONS PROFESSIONNELLES (FIN DU PREMIER SEMESTRE)

CERCLE SCOLAIRE DE



Bulletin semestriel 11^e année

XX

Notes		
LANGUES		
Français - Niv.2	5 (5.10)	
Allemand - Niv.1	4.5 (4.70)	
Anglais - Niv.1	5 (4.90)	
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE		
Mathématiques - Niv.2	5.0 (4.95)	
Sciences de la nature - Niv.1	5 (4.85)	
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		
Monde contemporain et citoyenneté	5.0	
ARTS		
Arts visuels	5.5	
Musique	5.0	
CORPS ET MOUVEMENT		
Éducation physique	6.0	
Économie familiale	5.5	
OPTIONS PROFESSIONNELLES		
Activités créatrices manuelles (OCM)	R	
Portfolio	(vide au semestre)	
Moyenne du groupe B (sans les disciplines à niveaux) : 5.3		
Synthèse de l'équipe pédagogique :		

1 **DISCIPLINES À NIVEAUX**
(+ Français ou Mathématiques si suivi en renforcement)

DISCIPLINES COMMUNES

2 **OPTIONS PROFESSIONNELLES**
(ou option académique) suivies

3 **PORTFOLIO**
si options professionnelles suivies
(évaluation inscrite dans le bulletin de fin d'année)

- 1 Niveaux des disciplines suivies au 1^{er} semestre et à suivre au 2^e semestre
- 2 Option professionnelle suivie au 1^{er} semestre et à suivre au 2^e semestre
- 4 Nombre de disciplines suivies en niveau 1 et/ou 2 au 1^{er} semestre et à suivre au 2^e semestre + Nb total de points
- 4 Formations auxquelles l'élève peut s'inscrire

Nombre de périodes d'absences : (1 semaine compte environ 34 périodes)		Justifiées : 7	Non justifiées : 0	
Disciplines à niveaux à suivre au 2 ^e semestre :				
Français : 2		Mathématiques : 2	Allemand : 1	Anglais : 1 Sciences de la nature : 1
Option professionnelle à suivre au 2 ^e semestre : Dessin technique et artistique (ODE)				
Fin du 1 ^{er} semestre	Points à la fin du 1 ^{er} semestre selon les conditions d'accès au postobligatoire Points dans les 4 disciplines à niveaux (sans l'anglais) : 24.50 Points dans les 5 disciplines à niveaux : 29.50			Début du 2 ^e semestre Nombre Niv. 1 : 3 Nombre Niv. 2 : 2
Nombre Niv. 1 : 3 Nombre Niv. 2 : 2				
« Prénom » peut s'inscrire à la/aux formation-s suivante-s : AFP/CFC dual – CFC en école – Maturité spécialisée – Maturité pro dual 3 ou 4 ans – Maturité pro 4 ans – Maturité pro 3 ans				

Date: 02.02.2018

Titulaire
Signature :

La direction
Signature :

Représentant-s légal-aux
Date et signature-s :

L'échelle des notes va de 1 moins bonne note, à 6 meilleure note, par demi-point. La note 4 constitue le seuil de suffisance
Niveau 1 : niveau fondamental - Niveau 2 : niveau plus élevé R : réussi – NR : non réussi

RENSEIGNEMENTS

- Conditions de promotion de 11^e année
- Conditions d'accès aux formations postobligatoires

www.ne.ch/conditions-postobligatoire

Service des formations postobligatoires et de l'orientation – SFPO

Espace 1

CH – 2300 La Chaux-de-Fonds

T +41 889 69 40

sfpo@ne.ch

www.ne.ch/sfpo

INFOS